
**Centre interservices des feux de forêt du Canada
(CIFFC)**

Plan stratégique 2013 -2018

11 septembre 2013

Table des matières

SOMMAIRE	3
PRÉAMBULE	5
VISION	6
MISSION	6
VALEURS	6
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	7
Opérations durables	7
Orientation stratégique no 1	7
Orientation stratégique no 2	7
Orientation stratégique n°3	8
Gestion du changement	8
Orientation stratégique n°4	8
Orientation stratégique n°5	9
STRATÉGIES	10
1. Améliorer la structure de gouvernance au sein du CIFFC – pour action immédiate	10
2. Mettre en place une structure financière plus stable – pour action immédiate 10	
3. Développer la capacité requise pour respecter l’Accord d’aide mutuelle en cas d’incendie de forêt au Canada (MARS) – pour action immédiate	10
4. Effectuer des investissements dans les sciences pour soutenir le partage de ressources – pour action immédiate	11
5. Élaborer une stratégie en matière de gestion et de technologie de l’information (GI et TI).	11
6. Déterminer la place accordée à la prévention et à l’atténuation	12
7. Surveiller la gestion des situations d’urgence tous risques	12
TABLEAU DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DE L’HARMONISATION DES STRATÉGIES	13
PROCHAINES ÉTAPES	15
ANNEXE 1	16
ANNEXE 2	19
ANNEXE 3	20

SOMMAIRE

Le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) est une organisation sans but lucratif détenue et exploitée par les organismes canadiens de gestion des feux de forêt (fédéral, provinciaux et territoriaux), et dont le mandat est de coordonner le partage de ressources, l'aide mutuelle et la diffusion de l'information. Le plan stratégique du CIFFC continue d'évoluer grâce aux actions déjà mises en œuvre et à la nécessité de réagir aux nouveaux développements. Le présent plan stratégique est le fruit d'un atelier auquel ont participé les membres du conseil des directeurs (CD) du CIFFC, les responsables des groupes de travail (GT) et des communautés de praticiens (CdP), le conseil d'administration (CA), le personnel du Conseil interservices des feux de forêt du Canada ainsi que le Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF) du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF). En guise de préparatifs à cet atelier, les participants ont analysé le plan stratégique 2008-2013 du CIFFC (se reporter à l'annexe 1 pour consulter les principales réalisations), en plus d'avoir mené des sondages auprès des intervenants du milieu des feux de forêt pour déterminer les possibilités et les défis futurs du CIFFC.

Le plan stratégique 2008-2013 du CIFFC comprend les éléments de base suivants : sa mission, sa vision, ses valeurs, ses orientations stratégiques et ses stratégies. Les orientations stratégiques définissent le plan qu'a établi le CIFFC pour respecter sa mission et sa vision. Les cinq orientations stratégiques, qui se classent en deux catégories distinctes (opérations durables et gestion du changement), sont les suivantes :

- accroître l'efficacité de l'aide mutuelle entre les organisations membres;
- élaborer des normes, des spécifications et des programmes d'accréditation nationaux uniformes afin de favoriser une gestion sécuritaire et efficace des feux de forêt à l'échelle nationale;
- établir, garder en place et pourvoir en personnel un Centre des feux de forêt du Canada à la fine pointe de la technologie à Winnipeg;
- faire preuve de leadership à l'échelle nationale quant aux enjeux en matière de feux de forêt (à l'interne);
- assurer un partage de connaissances opérationnelles en matière de feux de forêt et de ressources à l'échelle internationale (à l'externe).

À l'origine, douze stratégies (se reporter à l'annexe 2) avaient été élaborées pour guider le CIFFC dans la réalisation de ses orientations stratégiques, de sa vision et de sa mission. Des consultations menées auprès du conseil des directeurs ont permis à l'équipe de travail de planification stratégique de consolider les stratégies pour en obtenir sept au total. Cinq des sept stratégies prévues dans le présent cycle doivent être mises de l'avant immédiatement; on élaborera des

plans détaillés de mise en œuvre de 180 jours pour chacune d'elles. Les cinq stratégies dont il est question sont les suivantes :

- améliorer la structure de gouvernance au sein du CIFFC;
- mettre en place une structure financière plus stable;
- développer la capacité requise pour respecter l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada (« MARS Agreement »);
- effectuer des investissements dans les sciences pour soutenir le partage de ressources;
- élaborer une stratégie en matière de gestion et de technologie de l'information (GI et TI).

La sixième stratégie, soit celle de déterminer la place accordée à la prévention et à l'atténuation, sera abordée dans le cadre du plan stratégique de cinq ans; la septième stratégie, soit celle de surveiller la gestion des situations d'urgence tous risques, fera quant à elle l'objet d'un examen.

PRÉAMBULE

En plus de coordonner le partage de ressources, l'aide mutuelle et la diffusion de l'information, le CIFFC agit à titre de ressource commune et de facilitateur en ce qui a trait à la gestion coopérative des feux de forêt. Le CIFFC joue un rôle stratégique critique dans la gestion des feux de forêt au Canada et à l'international, et offre une tribune de coopération et de coordination pancanadiennes pour la planification de la gestion des feux de forêt de grande étendue, la prestation de programmes et l'établissement de stratégies en matière de ressources humaines.

Le plan stratégique 2008-2013 du CIFFC met l'accent sur l'amélioration de son mandat d'aide mutuelle, notamment en accordant plus d'importance aux formations nationales d'aide mutuelle, en mettant de l'avant des stratégies visant à aborder les nouveaux enjeux et en mettant à profit l'expertise du CIFFC en matière d'aide mutuelle dans des projets menés à l'échelle internationale.

En marge du processus visant à cibler et aborder les nouveaux enjeux en matière de feux de forêt, un atelier sur la planification stratégique pour 2013-2018 a eu lieu les 13 et 14 juin 2012 à Wakefield (Québec). Pour l'occasion, on a retenu les services de Delta Partners. En plus d'avoir animé l'atelier, la firme d'Ottawa a rédigé un rapport préliminaire.

Pour s'assurer de la réussite de l'atelier sur la planification stratégique pour 2008-2013, il fallait y inviter les personnes qui sont les plus susceptibles de savoir quelle direction doit prendre le CIFFC et qui participeront à la mise en œuvre des nouvelles orientations. La liste de participants comprenait des membres du CD du CIFFC, des responsables des GT et des CdP, des représentants du CA, du personnel du Conseil interservices des feux de forêt du Canada ainsi que des représentants du GTGFF du CCMF.

En guise de préparatifs à cet atelier, les participants ont analysé les progrès de la mise en œuvre des orientations stratégiques du plan stratégique 2008-2013 du CIFFC (se reporter à l'annexe 1); de plus, un sondage a été mené auprès du CA, du CD, du CIFFC et d'intervenants du milieu des feux de forêt afin de déterminer les possibilités et les défis du CIFFC. On a ainsi pu recueillir la documentation nécessaire en plus de jeter les bases pour les discussions de l'atelier portant sur les prochaines étapes du plan stratégique de cinq ans et au-delà. L'annexe 2 présente les 12 stratégies qui ont été établies durant ce processus.

Dans le présent document, « CIFFC » est un terme collectif désignant l'ensemble du CIFFC, incluant le CA, les CdP, les équipes de travail (ET) et les employés du Centre des feux de forêt du Canada à Winnipeg.

VISION

Se positionner en tant que leader mondial en matière de partage des ressources, de coopération et d'aide mutuelle sécuritaires dans le domaine des feux de forêt.

MISSION

Offrir un soutien efficace, efficient et dans un délai raisonnable aux organisations membres afin d'améliorer à l'échelle nationale la préparation, la sécurité et la capacité d'intervention face aux feux de forêt tout en favorisant une culture d'amélioration continue dans les programmes et les politiques de gestion des feux de forêt, et ce, en mettant l'accent sur une coopération interservices et internationale.

VALEURS

Les valeurs organisationnelles du CIFFC sont très importantes sur le plan stratégique, particulièrement dans le contexte d'un centre interservices. Ces valeurs servent de guide au rendement et à la conduite; elles constituent la fondation du réseau de coopération du CIFFC.

Les valeurs du CIFFC :

- une attitude et une culture fondées sur la primauté de la sécurité, tant sur le plan personnel qu'organisationnel;
- des activités reposant sur l'excellence et l'efficacité;
- l'optimisation des avantages combinés pour toutes les organisations membres;
- un processus décisionnel transparent, consultatif et responsable sur le plan financier;
- des pratiques organisationnelles responsables sur le plan environnemental et social;
- des échanges intègres et respectueux entre les organisations membres, le personnel, les clients et les partenaires;
- l'atteinte d'objectifs communs grâce à une résolution des problèmes basée sur la discussion et la coopération;
- l'appropriation du travail et la responsabilisation des décisions.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques du CIFFC sont essentielles à la réalisation de sa vision et de sa mission, et elles reflètent les résultats et la direction du CIFFC entre 2013 et 2018. Les orientations stratégiques se classent en deux catégories distinctes :

1. Les *opérations durables* consistent à maintenir l'excellence en ce qui a trait à la sécurité, aux activités du CIFFC et aux normes établies, et ce, peu importe la région, l'organisation ou l'organisme.
2. La *gestion du changement* fait référence à la nécessité de se préparer, de s'adapter et de réagir aux changements ainsi qu'aux besoins évolutifs des organisations membres du CIFFC.

Opérations durables

Les trois orientations stratégiques liées aux opérations durables sont :

Orientation stratégique n° 1

Accroître l'efficacité de l'aide mutuelle entre les organisations membres

La qualité des activités internes du CIFFC découle de sa volonté et de son engagement réels à assurer une présence active d'un bout à l'autre du pays, et ce, dans un contexte où la gestion des feux de forêt demeure très diversifiée. C'est dans cette optique que le CIFFC s'efforcera de continuer à améliorer la coordination du partage des ressources au CIFFC et partout au Canada en prenant bien soin de remplir son rôle de ressource principale entre les membres du CIFFC et les autres pays. Le CIFFC sera en mesure de répondre efficacement et rapidement aux demandes urgentes et de respecter les exigences élevées en matière de feux de forêt, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Orientation stratégique n° 2

Élaborer des normes, des spécifications et des programmes d'accréditation nationaux uniformes afin de favoriser une gestion sécuritaire et efficace des feux de forêt à l'échelle nationale

Grâce à son approche nationale unique, à son modèle de réseautage et de diffusion de l'information, à son leadership éprouvé et à sa capacité à cerner les besoins, les problèmes, les inquiétudes et les forces des organisations membres, le CIFFC favorisera le développement et le partage de normes et de programmes de certification qui optimiseront son offre et assureront la mise en place de pratiques d'aide mutuelle et de gestion de feux de forêt sécuritaires et efficaces. Le CIFFC ciblera et révisera le contenu des formations et des normes de sécurité qui sont

essentielles au partage de ressources. Il continuera de remplir son rôle de leader auprès des organisations membres, des GT et des CdP, et s'assurera de la continuité des opérations quotidiennes de partage des ressources entre les organisations membres, notamment grâce au développement de compétences clés, à un mentorat efficace et à la gestion des problèmes de sécurité.

Orientation stratégique n°3

Établir, garder en place et pourvoir en personnel un Centre des feux de forêt du Canada à la fine pointe de la technologie à Winnipeg

Le centre s'efforcera d'offrir la meilleure expertise qui soit en matière de partage de ressources et d'aide mutuelle au Canada en mettant de l'avant des mesures pour recruter et garder en place des employés qualifiés à l'échelle nationale, tant au centre lui-même que dans les GT et les ET. La stabilité financière à long terme du centre est essentielle à la réalisation des orientations stratégiques et des principales initiatives du CIFFC, tout comme à la prestation de services de premier plan aux organisations membres. Lorsque la situation le permettra, le centre offrira du financement ou son expertise à des projets nationaux d'intérêt en matière de feux de forêt. L'amélioration des normes, de la sécurité et de la capacité en matière de gestion de l'information, combinée à l'utilisation continue des technologies de communication de pointe optimisera le partage d'information et les processus décisionnels avec les organisations membres.

Gestion du changement

Les deux orientations stratégiques liées à la gestion du changement sont :

Orientation stratégique n°4

Faire preuve de leadership à l'échelle nationale quant aux enjeux en matière de feux de forêt (à l'interne)

Le CIFFC fera preuve de leadership à l'échelle nationale en mettant à contribution son expertise, son expérience et ses efforts dans les enjeux en matière de feux de forêt au Canada. Le centre continuera à demander conseil à ses leaders nationaux afin de définir ses priorités et établir des réseaux et des relations internes avec les différents intervenants du domaine des feux de forêt au Canada. Le CIFFC coordonnera l'engagement des organisations membres pour les objectifs de plus grande envergure touchant la gestion des feux de forêt au Canada, comme l'amélioration de la capacité d'intervention ainsi que la planification, la mise en œuvre et la priorisation stratégique coopérative, et ce, en collaborant avec les organisations membres et les principaux intervenants.

Orientation stratégique n°5

Assurer un partage de connaissances opérationnelles en matière de feux de forêt et de ressources à l'échelle internationale (à l'externe)

Le CIIFFC mettra à contribution son expertise, son expérience, sa sagesse et son attention collectives afin de soutenir l'orientation nationale en ce qui concerne les enjeux internationaux liés aux feux de forêt et aux enjeux de gestion environnementale à l'échelle nationale et internationale. Ce faisant, le CIIFFC respectera l'autonomie juridictionnelle des organisations membres. La gestion des feux de forêt demeurera sans aucun doute un sujet d'intérêt à l'échelle internationale, notamment en raison des enjeux liés aux changements climatiques et aux ententes et conventions internationales. Le CIIFFC pourrait être directement touché ou restreint par certaines de ces conventions. De plus, les connaissances acquises pourraient aider à améliorer la prestation d'aide mutuelle dans le domaine des feux de forêt au Canada. La réputation du CIIFFC à l'international continuera d'avoir une influence sur les décisions en matière de gestion des incendies qui découleront d'une augmentation prévue de la demande en ressources, incluant le recours aux ressources internationales. La participation du centre à l'international lui permettra de présenter des solutions novatrices en matière de feux de forêt ainsi que d'apprendre auprès des autres intervenants du domaine.

STRATÉGIES

Les stratégies constituent des actions réelles que peut réaliser le CIFFC. Voici les sept stratégies au cœur des préoccupations du CIFFC pour la période 2013-2018 :

1. Améliorer la structure de gouvernance au sein du CIFFC – pour action immédiate

Le CIFFC apportera des améliorations à sa structure actuelle afin de favoriser une synergie accrue grâce à une meilleure compréhension des rôles, des responsabilités et des liens hiérarchiques respectifs des différentes parties du centre, et ce, dans le but d'assurer une planification plus uniforme à tous les niveaux de l'organisation. Ainsi, on ciblera et hiérarchisera les besoins afin d'établir un environnement d'apprentissage continu ainsi qu'une philosophie axée sur le développement. On établira aussi des priorités pour les enjeux secondaires. Les économies et les bienfaits obtenus grâce au développement de relations, de communications et de modèles plus efficaces favoriseront l'établissement d'un système plus solide qui permettra de répondre aux besoins d'aide mutuelle et de partage de ressources et de s'attaquer aux enjeux importants en matière de gestion des feux de forêt.

La relation et les liens entre le CIFFC et les GTGFF du CCMF jouent un rôle important dans les opérations de coopération essentielles à l'établissement d'un leadership efficace à l'échelle nationale. Le CIFFC s'efforcera d'améliorer cette relation afin de limiter les chevauchements de tâche et d'optimiser la cohérence et l'efficacité des besoins nationaux en gestion des feux de forêt.

2. Mettre en place une structure financière plus stable – pour action immédiate

Au cours des dernières années, le CIFFC a financé ses opérations grâce à une combinaison de prélèvements d'adhésion et de frais supplémentaires appliqués sur les échanges effectués dans le cadre de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt (MARS Agreement).

Le CIFFC réévaluera sa structure de financement ainsi que ses objectifs opérationnels et stratégiques afin d'établir un modèle de financement plus stable et plus durable, guidé par le concept de transparence et des principes directeurs et de gestion efficaces.

3. Développer la capacité requise pour respecter l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada (MARS) – pour action immédiate

Le CIFFC a récemment remarqué qu'il n'avait pas la capacité de répondre à l'ensemble des clauses de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada. Actuellement, le

CIFFC se limite à ne soutenir que les efforts d'intervention prévus par les diverses ententes d'aide mutuelle, car celles-ci n'abordent que la question des ressources de suppression.

Afin de corriger les lacunes de l'Accord d'aide mutuelle, le CIFFC analysera les avantages et les coûts liés à l'élargissement de la portée initiale des différentes ententes internationales d'aide mutuelle, de manière à ce que celles-ci ne se limitent plus uniquement à la suppression, mais qu'elles traitent aussi de la détection, de la prévention, de l'atténuation et d'autres actions pertinentes (p.ex. : occasions d'échanges pour le personnel non affecté à la suppression et possibilités de brûlage dirigé). Le CIFFC étudiera aussi les stratégies en matière de ressources humaines afin d'accroître la capacité du centre à Winnipeg et des organisations membres du CIFFC.

4. Effectuer des investissements dans les sciences pour soutenir le partage de ressources – pour action immédiate

Nos succès futurs dépendent de l'étendue des recherches scientifiques dans le domaine des feux, des technologies connexes ainsi que des modèles et outils scientifiques d'aide à la décision qui contribueront à la prise de décisions complexes et critiques, au partage de ressources et aux activités de suppression.

Le CIFFC élaborera un plan de cinq ans qui aura pour but de favoriser l'intégration de la recherche scientifique dans les outils opérationnels et d'aide à la décision qui seront utilisés dans le cadre des activités de gestion des feux de forêt.

5. Élaborer une stratégie en matière de gestion et de technologie de l'information (GI et TI).

La demande constante d'information pour soutenir efficacement et rapidement la prise de décision constitue un défi pour le CIFFC, car il ne possède pas de stratégie en GI et TI ni la capacité de répondre aux demandes d'information de ses membres. Il est essentiel de se concerter et de se pencher sur les systèmes d'information sur les lieux des incendies ainsi que sur les lois en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels afin de corriger les lacunes en matière de formation, de stockage des données, de diffusion de l'information et de duplication.

Le CIFFC se tiendra au courant et se servira des avancées technologiques, encouragera l'établissement de plates-formes et de normes communes dans les organisations, appuiera les changements apportés aux processus électroniques qui ont pour but d'améliorer le système de

gestion des bases de données, et étudiera les possibilités de mettre en commun les expertises et les efforts de tous pour favoriser une communication efficace de l'information.

6. Déterminer la place accordée à la prévention et à l'atténuation

La raison d'être du CIIFFC pourrait être appelée à évoluer vers un modèle plus élaboré de risque des feux de forêt. Il est essentiel d'avoir accès à de la documentation et à des études de cas sur les activités collaboratives pour cibler et mettre en œuvre des solutions proactives visant à réduire les risques de dommages causés par les feux de forêt par l'entremise d'initiatives de prévention et d'atténuation.

Le CIIFFC surveillera la nécessité d'intégrer la prévention et l'atténuation des feux de forêt dans le cadre actuel de gestion des risques. Cela pourrait se faire en développant des outils et des modèles d'aide à la prise de décision, en offrant de la formation, en effectuant une analyse des risques, en prédisant les risques ou en mettant à l'essai des technologies de suppression destinées à la prévention et à l'atténuation. Toute mesure mise de l'avant respectera les compétences juridictionnelles. Des liens pourraient être faits avec la stratégie pour évaluer la nécessité d'élargir la portée de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada.

7. Surveiller la gestion des situations d'urgence tous risques

Certaines organisations du CIIFFC ont inclus l'évaluation tous risques dans leurs opérations et le CIIFFC a développé un partenariat avec le Système de commandement des interventions pour le développement de la 2^e génération de la formation. Le développement de ce type de relations avec d'autres organismes de gestion des situations d'urgence peut constituer un facteur important dans les opérations liées aux feux de forêt, notamment dans un environnement externe en constante évolution caractérisé par une demande accrue, une réduction de la capacité et la nécessité d'assurer la sécurité des gens.

Le CIIFFC continuera d'entretenir des relations avec d'autres organisations de gestion des situations d'urgence. Afin d'aider à répondre aux besoins en matière de gestion des feux de forêt au Canada, le centre entamera une planification collective du partage des ressources, de l'information, des outils, des risques et des connaissances.

TABLEAU DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DE L'HARMONISATION DES STRATÉGIES

Le tableau qui suit illustre la façon dont les éléments stratégiques s'harmonisent. On prévoit qu'au fil du temps, les situations passeront du stade de gestion des changements au stade d'opérations durables, ce qui favorisera une approche plus souple et appropriée pour la mise en œuvre.

Stratégies								Orientations stratégiques	OPÉRATIONS DURABLES
Surveiller la gestion de toutes les situations d'urgence tous risques	Déterminer la place accordée à la prévention et à l'atténuation	Développer une stratégie de GI et de TI	Effectuer des investissements dans les sciences pour soutenir le partage de ressources	Développer la capacité requise pour respecter l'Accord « MARS »	Mettre en place une structure financière plus stable	Améliorer la structure de gouvernance au sein du CIFFC			
×	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	Accroître l'efficacité de l'aide mutuelle entre les organisations membres	
×	☑	☑	×	☑	☑	☑	×	Élaborer des normes, des spécifications et des programmes d'accréditation nationaux uniformes afin de favoriser une gestion sécuritaire et efficace des feux de forêt à l'échelle nationale	
×	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	Établir, garder en place et pourvoir en personnel un Centre des feux de forêt du Canada à la fine pointe de la technologie à Winnipeg	

×	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	<p>Faire preuve de leadership à l'échelle nationale quant aux enjeux (à l'interne) en matière de feux de forêt</p>
☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	×	<p>Assurer un partage de connaissances opérationnelles en matière de feux de forêt et de ressources à l'échelle internationale (à l'externe)</p>

PROCHAINES ÉTAPES

Le conseil des directeurs recommande au conseil d'administration d'entreprendre des actions immédiates pour les cinq stratégies suivantes (et aborder la 6^e et la 7^e si les ressources le permettent) :

- améliorer la structure de gouvernance au sein du CIFFC;
- mettre en place une structure financière plus stable;
- développer la capacité requise pour respecter l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada;
- effectuer des investissements dans les sciences pour soutenir le partage de ressources;
- élaborer une stratégie en matière de gestion et de technologie de l'information (GI et TI).

On élaborera des plans d'action de 180 jours pour chacune de ces cinq stratégies. Pour en assurer la réalisation, il faudra peut-être mettre en œuvre une deuxième phase.

Le conseil des directeurs du CIFFC détermine la priorité, le jalonnement et les dépendances des stratégies et s'assure que des plans d'action réalisables sont élaborés pour répondre aux défis des stratégies, ainsi qu'aux nouveaux problèmes et aux nouvelles possibilités qui pourraient se présenter. Le conseil des directeurs et le comité exécutif du CIFFC définiront le rôle du directeur du centre dans la coordination et la mise en œuvre des différents plans. Le conseil des directeurs, le comité exécutif et le directeur du CIFFC chercheront, si possible, des façons de progresser plus rapidement que prévu au départ.

ANNEXE 1

Principaux accomplissements du plan stratégique 2008-2013

Au cours des cinq dernières années, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui a trait à la réalisation des orientations stratégiques et des actions de mise en œuvre. Le plan stratégique 2008-2013 ainsi que des détails supplémentaires concernant les réalisations peuvent être consultés au www.ciffc.ca. Voici les principales réalisations en ce qui concerne la mission et la vision du CFFC :

Orientation stratégique n°1 : Améliorer la coordination du partage des ressources et de l'aide mutuelle afin de répondre de façon rapide, rentable et efficace aux organisations membres.

Amélioration du dialogue avec les « compacts », augmentation des ententes d'aide mutuelle et mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité et la rapidité de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada (MARS).

Orientation stratégique n°2 : Offrir des occasions mutuellement bénéfiques en créant des accords internationaux visant le partage des ressources, l'aide mutuelle et l'exploration d'occasions de coopération internationale.

Dans le but de respecter sa mission principale, le CFFC travaille actuellement à : finaliser des ententes avec l'Australie et le Mexique; se préparer à réviser et réécrire l'entente entre le Canada et les États-Unis (en attente d'une modification de loi aux É-U); explorer les occasions avec d'autres pays et régions du globe; à représenter les organisations opérationnelles du Canada dans des discussions internationales sur les normes et lignes directrices officielles les plus courantes.

À l'échelle internationale, on a terminé l'ébauche d'un protocole visant à répondre aux demandes de coordination pour les activités internationales de gestion des feux de forêt, et le Service canadien des forêts travaille actuellement sur le dossier avec le gouvernement du Canada. Le CFFC travaille sur l'élaboration et sur la promotion de l'adoption de normes internationales visant à améliorer et accroître les échanges de ressources interservices et continue d'entretenir des liens professionnels avec des partenaires, comités et groupes internationaux (le Service des forêts des États-Unis, le National Interagency Coordination Center [NICC], le Australasian Fire Authorities Council [AFAC] et le Fire Management Working Group [FMWG] pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie, de même qu'avec divers comités de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Orientation stratégique n°3 : Employer et perfectionner des procédés créatifs, dynamiques et pratiques pour la collecte de données sur les feux de forêt, la gestion de l'information et la communication entre les organismes membres et les autres intervenants.

Le CIFFC a mis à niveau ses ordinateurs et ses systèmes d'affichage. De plus, le centre a déménagé dans de nouveaux locaux plus récents et plus fonctionnels, dans un secteur plus sécuritaire de Winnipeg. Le CIFFC a commencé à élaborer un plan qui définira l'utilisation que font les membres du site Web et des technologies en ligne, et ce que cela implique en termes de service et d'entretien.

L'image du CIFFC a été renouvelée et les employés du centre participent à des rencontres au niveau local, national et international afin de faire connaître le CIFFC.

On travaille actuellement à définir les besoins en communication des membres et à cibler des systèmes de communication appropriés.

Orientation stratégique n°4 : Concevoir, coordonner et mettre en œuvre une initiative pancanadienne de formation approfondie sur les feux de forêt afin de faciliter le partage des ressources entre les organismes membres, d'augmenter le rendement et d'améliorer la sécurité

Une approche de formation nationale a été élaborée, et le groupe de travail sur la formation travaille actuellement sur des plans de travail détaillés et des analyses de tâches. Un poste de coordonnateur de la formation au CIFFC à Winnipeg a été créé et doté. On a établi les priorités en matière de formation, et plusieurs trousseaux de formation sont en voie d'être terminés.

Orientation stratégique n°5 : Adopter des technologies à valeur ajoutée afin d'augmenter et d'améliorer les efforts du CIFFC pour le partage des ressources, l'aide mutuelle et la gestion de l'information

Afin d'améliorer sa technologie informatisée, le CIFFC a mis à jour son équipement en faisant l'acquisition d'un petit serveur d'entreprise et a développé un plan en matière de TI qui met notamment l'accent sur les besoins en matériel et en logiciels.

En plus d'élaborer des tactiques pour la gestion de l'information et des données en ligne, le CIFFC travaille avec le SCF et les organisations membres sur la définition des besoins et des moyens dans le but d'améliorer la gestion et la coordination des données pancanadiennes.

Le rapport de situation en ligne récemment mis à jour est un exemple des efforts d'amélioration de l'efficacité entrepris par le CIFFC. Les stratégies qui ont trait à l'information et au Web permettront de définir les besoins, les exigences et les marches à suivre.

Orientation stratégique n°6 : Offrir et maintenir la planification à long terme, la prestation des programmes, des stratégies relatives aux ressources humaines et la viabilité financière pour garantir une prestation efficace et rentable des services

Dans le but d'offrir les ressources nécessaires à la réalisation de ses priorités, le CIIFFC s'est engagé à effectuer une analyse approfondie de tous les postes à pourvoir dans le futur et est préparé à entreprendre une révision de son modèle de prestation.

On a récemment ajusté les prélèvements d'adhésion en fonction du plan stratégique 2008-2013. Le conseil des directeurs a mis en place une équipe de travail sur le financement et le conseil d'administration a approuvé de financer un projet d'examen des différentes sources de revenus potentielles, incluant une formule de financement du CIIFFC, et ce, dans le cadre d'efforts continus visant à atteindre une plus grande durabilité financière pour la prestation de programmes actuels et futurs.

Les principaux documents du CIIFFC ont été révisés et de nouvelles politiques ont été élaborées pour répondre aux besoins du centre. Voici les principales actions mises en œuvre : révision du manuel d'administration, mise à jour des règlements administratifs, modification du régime de retraite dans le but de régler les problèmes liés aux prestations et aux responsabilités ainsi que l'établissement d'un code de conduite, d'une politique de respect en milieu de travail et d'une politique en matière de conflits d'intérêt et de confidentialité. Le CIIFFC a élaboré un système annuel d'évaluation du rendement et de plan de travail qui inclut des occasions de perfectionnement et de formation; le centre continue aussi à développer les aptitudes de leadership au sein de son bureau et les connaissances techniques des employés au besoin.

Orientation stratégique n°7 : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies particulières visant à tenir compte des enjeux actuels et émergents en matière de feux de forêt.

Le CIIFFC offre son soutien au GTGFF du CCMF pour divers projets par l'entremise du rétablissement des liens et l'intégration de plans de travail. La CdP sur la prévention des feux de forêt a été mise sur pied dans le cadre de l'examen de la nécessité pour les nouveaux GT et CdP d'aborder les nouveaux enjeux. Le CD a introduit certaines améliorations dans le fonctionnement de tous les GT et CdP, mais continue à évaluer leur rôle et leur fonction au sein de l'organisation. L'évaluation des besoins des membres et la préparation à dissoudre les groupes et les CdP est toujours en cours.

En ce qui concerne les interventions tous risques, le CIIFFC a stratégiquement ajusté la structure organisationnelle en fonction des besoins évolutifs des organisations membres et de ICS-Canada. Le CIIFFC continue de travailler en étroite collaboration avec le milieu de la gestion des situations d'urgence du Canada.

ANNEXE 2

Voici la liste des stratégies tirées de la version du 6 avril 2013 du plan stratégique 2013-2018 du CIFFC :

1. Établir une gouvernance plus efficace – pour action immédiate
2. Mettre en place une structure financière stable – pour action immédiate
3. Évaluer la nécessité d'élargir la portée de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt au Canada (MARS) – pour action immédiate
4. Tirer profit de la science – pour action immédiate
5. Élaborer une stratégie en matière de gestion et de technologie de l'information (GI et TI) – pour action immédiate
6. Établir les priorités pour les enjeux non essentiels
7. Confirmer la place accordée à la prévention et à l'atténuation
8. Développer une stratégie en ressources humaines (RH) pour le CIFFC à Winnipeg
9. Partager les pratiques exemplaires en matière de gestion des feux de forêt
10. Promouvoir les échanges professionnels à l'international
11. Promouvoir l'aide mutuelle et le partage de ressources à l'international
12. Établir un plan pour la gestion des situations d'urgence (tous risques)

ANNEXE 3

Définitions des groupes du CIFFC et du CCMF mentionnés dans le plan stratégique 2013-2018.

Conseil d'administration (CA) : Le conseil d'administration est composé d'administrateurs nommés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (un administrateur nommé par chaque instance gouvernementale). Il est responsable d'élaborer et d'approuver les règlements administratifs de l'organisation, d'établir les orientations stratégiques du CIFFC et d'élaborer et approuver les plans à long terme du CIFFC ou, le cas échéant, d'approuver les politiques, les orientations et les plans dont il a délégué l'élaboration au conseil des directeurs. Le directeur du Centre des feux de forêt du Canada à Winnipeg et le président du conseil des directeurs sont des membres d'office du conseil d'administration. Les administrateurs sont habituellement des sous-ministres adjoints ou leur équivalent.

Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) : Le CCMF est composé de quatorze ministres fédéral, provinciaux et territoriaux élus. Chaque année, des membres du Conseil assument la responsabilité de la présidence du Conseil.

Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) : Le Centre interservices des feux de forêt du Canada est une initiative de coopération qui a pour objectif de coordonner le partage des ressources et des renseignements en matière de gestion des feux de forêt entre ses membres des niveaux fédéral, provinciaux et territoriaux. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif constituée en vertu d'une loi fédérale détenue et exploitée par les organismes canadiens de gestion des feux de forêt du Canada (fédéral, provinciaux et territoriaux).

Communauté de praticiens (CdP) : Une communauté de praticiens a pour objectif de favoriser la diffusion de l'information, est menée par le principe de participation volontaire, peut inclure des partenaires et des intervenants du milieu universitaire, et est présidée par le personnel des organisations membres.

Conseil des directeurs (CD) : Le conseil des directeurs est responsable des biens et des affaires du CIFFC et est composé d'un directeur nommé par chaque gouvernement provincial ou territorial, d'un directeur ou d'un remplaçant désigné par Ressources Naturelles Canada (Forêts Canada) et d'un directeur ou d'un remplaçant désigné par Parcs Canada. Le directeur du Centre des feux de forêt du Canada à Winnipeg est un membre d'office. Le conseil a un comité exécutif composé de quatre membres. Le CD approuve le plan de travail annuel du CIFFC, les modifications apportées au manuel d'administration de même que la composition, le mandat et les plans de travail des groupes de travail et des communautés de praticiens du CIFFC. Le directeur du centre, par l'entremise du comité exécutif et du conseil des directeurs, est responsable des biens et de la gestion du Centre des feux de forêt du Canada à Winnipeg.

Comité exécutif (du CIFFC) : Le comité exécutif du CIFFC est nommé par le conseil des directeurs par l'entremise de ses membres. Il est composé d'un président, d'un vice-président,

d'un président sortant et d'un directeur sans pouvoir décisionnel (secrétaire). Le directeur du Centre des feux de forêt du Canada est un membre d'office du comité exécutif.

Équipe de travail : Une équipe de travail a un mandat approuvé, des objectifs définis et un échéancier précis (avec une date de début et de fin). Il existe deux (2) types d'équipe de travail :

Équipe de travail mineure : Une équipe de travail mineure est habituellement créée par un GT ou une CdP. Elle est composée de ressources humaines en nature provenant de l'entité d'origine, et nécessite un financement minimal.

Équipe de travail majeure : Une équipe de travail majeure a le mandat de réaliser des projets d'envergure proposés par le conseil d'administration, le conseil des directeurs, les GT ou les CdP. Les tâches les plus importantes sont effectuées par l'entremise d'un prêt de service des organisations membres, du CIFFC ou d'employés contractuels. Ces tâches pourraient nécessiter un financement substantiel.

Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF) : Un groupe de travail mis sur pied par le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) qui a pour mandat d'aborder les enjeux stratégiques à long terme en matière de gestion des feux de forêt élaborés dans le cadre de la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt du CCMF.

Groupe de travail (GT) : Un groupe de travail est stratégique, a une portée nationale, a généralement une longue durée de vie, est rentable, compte sur la participation des membres du CIFFC et est présidé par le personnel du CIFFC, à Winnipeg.